



La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement. Elle est soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement des familles puisqu'elles jouent un rôle de premier plan dans sa communauté.

La Ville de Saint-Lazare, située à 45 km à l'ouest de Montréal, offre ses services à une population de plus de 20 000 habitants. Son équipe de travail se démarque par son dynamisme et son dévouement.

La Ville de Saint-Lazare est à la recherche d'une personne afin de combler la fonction suivante :

Chargé de projets, urbanisme

(Poste temporaire d'une durée approximative d'un an)
(Poste à temps partiel, 21 heures par semaine)

Résumé des principales fonctions :

Sous la supervision du directeur du Service d'urbanisme et du service de l'environnement le candidat retenu devra notamment :

- [1.] Coordonner les activités du comité consultatif d'urbanisme, notamment :
 - a.) préparer les dossiers;
 - b.) assurer le suivi des décisions;
 - c.) agir à titre de personne-ressource.
- [2.] Analyser et faire des recommandations sur les sujets suivants :
 - a.) les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
 - b.) les dérogations mineures;
 - c.) les plans d'aménagement d'ensemble;
 - d.) les projets intégrés;
 - e.) les demandes de modifications à la réglementation;

- f.) les demandes adressées à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles (CPTAQ);
- [3.] Rédiger les règlements nécessaires à toute modification au plan et aux règlements d'urbanisme, y compris collaborer à la rédaction des documents requis par la législation (ex. consultation publique, avis, etc.)
 - [4.] Agir comme personne-ressource lors des consultations publiques;
 - [5.] Effectuer la mise à jour de tous les règlements d'urbanisme;
 - [6.] Préparer les demandes d'amendement au schéma d'aménagement et de développement de la MRC;
 - [7.] Délivrer les permis et les certificats, entre autres ceux portant sur l'affichage, la rénovation, l'agrandissement, etc.;
 - [8.] Assurer le suivi des constructions suite à la délivrance d'un permis assujéti à un plan d'implantation et d'intégration architecturale;
 - [9.] Délivrer des avis et des constats d'infraction;
 - [10.] Témoigner devant toute instance judiciaire ou quasi-judiciaire;
 - [11.] Rédiger des articles pour le bulletin municipal (Liaisons), le site internet de la Ville et des « Fiches informatives »;
 - [12.] Mettre à jour le répertoire des terrains contaminés;
 - [13.] Collaborer à la réalisation de projets dans le cadre de la revitalisation commerciale;
 - [14.] Effectuer toutes autres tâches connexes.

Qualification et exigences requises :

Votre candidature pourra être considérée si vous détenez la qualification suivante et répondez aux exigences ci-dessous :

- [15.] détenir un baccalauréat en urbanisme;
- [16.] avoir de trois (3) à cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'urbanisme, préférablement au niveau municipal;
- [17.] avoir une très bonne connaissance et expérience de l'approche d'évaluation des projets à partir de critères et d'objectifs inclus dans la réglementation sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale;
- [18.] être doué pour la recherche de solutions novatrices dans le cadre des échanges entre la Ville et les promoteurs;
- [19.] être bilingue à l'oral;
- [20.] être un habile communicateur;

- [21.] être autonome, faire preuve de rigueur et d'initiative, avoir un esprit d'analyse et de synthèse;
- [22.] avoir les aptitudes requises au travail d'équipe;
- [23.] être polyvalent;
- [24.] détenir un permis de conduire de classe 5 valide.

Le fait d'être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de le devenir est un atout.

Informations sommaires sur les conditions de travail :

Les conditions de travail du poste sont celles prévues à la convention collective des cols blancs.


Transmission des dossiers de candidature :

Toute personne intéressée doit faire parvenir un écrit dans lequel est signifié son intérêt pour le poste visé par la présente offre, accompagné de son curriculum vitae, **avant 16 h le 3 février 2017**. Les modes de transmission acceptés sont :

- [1.] Par la poste : Concours « **CPU-SUE (37 163)** »
Ville de Saint-Lazare
1960, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3
- [2.] Par télécopieur : Concours « **CPU-SUE (37 163)** »
450 455-3877
- [3.] Par courriel : dtremblay@ville.saint-lazare.qc.ca avec la mention en objet :
Concours « **CPU-SUE (37 163)** »

Nous remercions tous les candidats de l'intérêt porté à notre organisation. Cependant, en raison de diverses contraintes, seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés. Aucun accusé de réception ne sera transmis sauf celui généré par le système informatique à l'occasion d'un envoi par courriel.

La Ville de Saint-Lazare utilise le masculin dans le seul but d'alléger le texte. Elle souscrit pleinement au principe de l'égalité en emploi.

Notre  : 0320 (37 163)